

FICHE D'INSCRIPTION À L'ENTRAÎNEMENT LIBRE

Coordonnées et renseignements personnels

Nom de l'artiste : _____

Adresse de correspondance :

_____ Apt _____

_____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

Numéro(s) de téléphone : _____

Courriel : _____

Je désire m'inscrire au bulletin web de la TOHU

Êtes-vous membre en règle d'En Piste ? : _____ Numéro de membre : _____

Êtes-vous un(e) ancien(ne) étudiant(e) de l'École nationale de cirque ? : _____

Si oui, précisez vos années d'études : _____

Êtes-vous un(e) citoyen(ne) ou un(e) résident(e) canadien(ne) ? : _____

Si oui, de quelle province ? : _____

Les individus ne détenant pas le statut de citoyen(ne) ou de résident(e) canadien(ne) doivent nous fournir une copie de leur curriculum vitae afin que nous puissions établir leur admissibilité à l'entraînement libre subventionné.

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence : _____

Coordonnées : _____

Conditions médicales particulières dont nous devrions être informés (épilepsie, allergies graves, problèmes cardiaques, asthme, etc.) :

Les artistes inscrits à l'entraînement libre doivent obligatoirement s'entraîner aux disciplines dans lesquelles ils se spécialisent. L'entraînement libre est accessible aux artistes de cirque professionnels résidant au Canada, mais est réservé en priorité aux artistes professionnels résidant au Québec, aux artistes invités de la TOHU et aux artistes ayant complété au moins deux ans de formation supérieure à l'École nationale de cirque.

À noter que seuls les artistes professionnels sont admissibles à l'entraînement libre. Les formateurs, les entraîneurs et autres professionnels des arts de la scène ne peuvent réserver un espace d'entraînement libre pour eux-mêmes, pour leurs élèves, pour leurs employés ou pour leurs clients.

Seront considérés comme des artistes professionnels les membres d'En Piste ayant le statut « d'artiste »; les personnes admissibles à ce statut au sein d'En Piste; ou les personnes qui ont déjà reçu l'aide du CALQ, du CAC ou du CAM à titre « d'artiste de cirque ».

BESOINS EN ÉQUIPEMENT ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE TYPE D'ENTRAÎNEMENT PRATIQUÉ

Pour nous aider à évaluer vos besoins, veuillez répondre aux questions suivantes :

Discipline(s) principale(s) pratiquée(s) : _____

Avez-vous besoin d'une barre d'écartement ?: _____

Avez-vous besoin d'utiliser une longe ? (double ou simple) : _____

Avez-vous besoin de matelas spéciaux ? : _____

Quel espace au sol utilisez-vous (en pieds carrés) ? : _____

Avez-vous besoin d'un trampoline, d'un fil de fer ou d'équipement complémentaire pour votre entraînement ? : _____

Avez-vous besoin qu'on vous fournisse un appareil acrobatique ? : _____

Aurez-vous un accompagnateur technique (longeur ou fireur) avec vous ? : _____

Si oui, quel est son nom ? : _____

Merci de mentionner tout autre détail qui nous permettrait de bien vous recevoir à la TOHU :

HORAIRE D'ENTRAÎNEMENT LIBRE (studio de création)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
13h30 à 21h30	13h30 à 21h30	13h30 à 21h30	13h30 à 21h30	13h30 à 21h30	13h à 17h	9h à 15h

HORAIRE D'ENTRAÎNEMENT LIBRE (studio Chapiteau et palestre)

	Mardi		Jeudi			
	18h30 à 21h30		18h30 à 21h30			

Pour plus de renseignements sur les services aux professionnels ou pour nous faire parvenir votre demande, contactez :

Nadia Drouin
Coordonnatrice des services aux professionnels
TOHU, la Cité des arts du cirque
2345, rue Jarry EST
Montréal (Québec) H1Z 4P3

Téléphone : (514) 374-3522 poste 2225
Télécopieur : (514) 729-9964
services.professionnels@tohu.ca

www.tohu.ca